



LES RANDONNEURS D'ÉTIOLLES
1, rue Thouars – 91450 ÉTIOLLES
Association Loi de 1901
SIRET : 503 855 918 00010
www.lesrandonneursdetiolles.fr
Mail : bagneres65@yahoo.fr

Garantie financière : GROUPAMA
Assurance-crédit & caution
132 rue des Trois Fontanot
92000 Nanterre
Tél 33(0)149313131
ct. n° 4000716162 /0

Assurance R.C.P. WTW
France Département Sport et
Évènement Immeuble Quai 33
33/34 quai De Dion Bouton -
CS70001 – 92814 Puteaux
Tél. : 09 72 72 01 19
ffrandonnee@grassavoye.com
Contrat n° :41789295M / 0002

Validé par la
FFRP sous le N° FRO 15993

Les Randonneurs d'Étiolles

Ce séjour est ouvert aux adhérents des Randonneurs d'Étiolles titulaires de la licence : IRA et FRA OU SUPERIEURE ANNEE 2024 /2025

Louis vous Propose

Un séjour raquettes » en étoile », du samedi 25 janvier au samedi 1^{er} Février 2025 à :

Orcières-Merlette 1850 m, Hautes-Alpes, au Village Clubs du Soleil

Le Massif des Ecrins offre la plus belle des « Toiles de Fond » et la station d'Orcières-Merlette 1850 m, est l'une des plus ensoleillées des Hautes-Alpes. Ici, l'équilibre semble parfait. La station fait coexister de façon harmonieuse, famille et sportifs en associant l'ambiance des Hauts Sommets à toute les activités neige et pour une pause relaxante, un détour par l'espace détente du Village Club s'impose.

Programme

Jour 1 : samedi 25 janvier 2025 : Départ de votre lieu en covoiturage, rendez-vous à partir de 16h30, au Village Club du Soleil, route des chardons bleus 05170 Orcières Merlette, remise des clés et installation dans vos chambres, 19h débriefing sur le séjour avec le personnel du Village Club du soleil, puis 19h30 dîner et soirée libre

Jour 2 : Dimanche 26 janvier 2025, randonnée en raquettes neige en deux parties : « **Matinée** » :7h30 petit déjeuner, 9h départ à pied du Village-Club pour « Le Forest des Estaris « Situé à l'est de la station, à l'écart des remontées, cette balade nous permettra d'accéder au hameau du Forest des Estaris avec ses chalets d'estive, dont certains restaurés par les Orçatus. Superbe panorama, retour au Village-Club à 12h pour le déjeuner.

Dénivelé+ 200 m, temps de marche 2h30.

« **Après Midi** » 13h0 départ du Village-Club en véhicule, 20 minutes de route pour « La Cascade D'Amblard » changement de décor pour cette sortie dans un cadre de haute montagne avec ses sommets déchiquetés et ses pentes abruptes. Au départ des Baumes, en très proche limite de la zone centrale du Parc National des Ecrins, nous remonterons cette vallée pour accéder au dernier Hameau de

la vallée, cette balade sera sûrement agrémentée par l'observation de chamois et bouquetins qui fréquente le secteur. Retour au Village-Club en véhicule vers 17 h.

Dénivelé + 100 m, temps de marche 2h30.

19h30 dîner au Village-Club et soirée libre.

Jour 3 : Lundi 27 janvier 2025 : « journée » 7h30 petit déjeuner, 8h30 prise des pique-niques, 9h départ en véhicule, 25 minutes de route pour « Le Vallon du Tourrond » promenade dans un vallon sauvage. Torrents et cascades. Très belle vue sur les parois lumineuses du cirque du Tourrond, refuge sympathique. Retour au Village-Club en véhicule vers 17h.

Dénivelé + 500 m, temps de marche 5h.

19h30 dîner au Village-Club et soirée libre.

Jour 4 : Mardi 28 janvier 2025 : « journée » 7h30 petit déjeuner, 8h30 prise des pique-niques, 9h départ en véhicule, 25 minutes de route pour « Val-Estréche » cette balade au départ des Baumes, dernier hameau encore habité l'hiver dans cette vallée du Champoléon nous proposera d'accéder au vallon de Val-Estréche et pour aborder une des rares forêts de la vallée. Nous rentrerons alors dans le territoire des chamois et peut-être observerons nous aussi des bouquetins. Cette escapade se situe en totalité en zone du Parc National des Ecrins. Retour au Village-Club en véhicule vers 16h30.

Dénivelé + 300 m, temps de marche 5h.

19h30 dîner au Village-Club et soirée libre.

Jour 5 : Mercredi 29 janvier 2025 : » matinée libre » à partir de 7h30 jusqu'à 9h petit déjeuner, 12h déjeuner au village-Club.

« Après Midi » 13h30 départ à pied depuis le Village-Club, puis accès au départ de la randonnée raquettes neige à 2370 m d'altitude par le Télémix des Rocherouse. Plusieurs variantes possibles pour cette magnifique sortie aux limites du secteur du domaine. Pour profiter pleinement de ces parcours il faut avoir envie de s'amuser !!!!! Retour au Village-Club par le Télémix vers 17h.

Dénivelé + 450 m, temps de marche 3h.

19h30 dîner au Village-Club et soirée libre.

Jour 6 : Jeudi 30 janvier 2025 : » journée » 7h30 petit déjeuner, 8h30 prise des pique-niques, 9h départ en véhicule, 20 minutes de route pour « Vallon d'Archinard » sur le versant faisant face à la station (Ubac), le hameau d'Archinard est encore habité toutes l'année. Versant isolé et sauvage recouvert de forêt. Ce circuit nous permettra d'accéder au chalet d'Estive de Patissou. Faune sauvage bien présente et beau panorama sur la vallée de Champsaur et de l'adret d'Orcières. Retour au Village-Club en véhicule vers 17h.

Dénivelé + 300 m, temps de marche 5h

19h30 dîner au Village-Club et soirée libre

Jour 7 : vendredi 31 janvier : « journée » 7h30 petit déjeuner, 8h30 prise des pique-niques, 9h départ à pied depuis le Village-Club, puis au départ du télésiège pour rejoindre le plateau de Roche-Rousse à 2200 m, 10 minutes de montée, plusieurs variantes possibles pour découvrir le beau domaine nordique et retour au Village-Club en télésiège vers 16h30.

Dénivelé + 200 m, temps de marche 4h

19h30 dîner au Village-Club et soirée libre.

Jour 8 : samedi 1 Février 2025 : Petit déjeuner de 7h30 à 9h, finition des bagages, réception, remise des clés et libération des chambres avant 10h et départ en covoiturage pour le retour sur Etioilles. Fin de nos services.

Conditions

Dénivelé : bien sur nous somme en montagne et déjà à 1850 m, donc les dénivelés seront très abordables pour tous, entre 300 et 500 m. environs dans la journée.

Difficulté Moyen, bon marcheur.

Il est possible de faire deux groupes selon la condition physique du groupe.

Attention : ce programme peut-être modifier tous les jours en fonction de l'enneigement et des conditions de la météo et aux capacités physiques du groupe.

Attention : Les personnes souhaitent : il est possible de faire le jour 5 mercredi 29 janvier, la matinée libre, faire du Ski, » sous votre entière responsabilité », possible de louer le matériel ski, bâtons et chaussures au centre du Village club, ou bien dans un magasin du village à Orcières, » et bien sûr à votre charge », à voir sur place la veille. « Je répète sous votre entière responsabilité »

Nombres de participants : Entre 15 et 20 personnes.

Prix du Séjour 756 € par personne ferme et définitif, » hors assurance, qui est de 37 € »

Le prix du séjour comprend :

-Prêt du matériel : Raquettes à neige et bâtons, pour la durée du séjour.

-En pension complète sous forme de buffets à volonté avec vin aux repas compris et chaque matin, mise à disposition d'un buffet pour préparer votre pique-nique à emporter.

-Chambres 2 personnes ou 3 personnes, avec grand lit ou lits Jumeaux, exposées plein sud, avec bouche, sèche-cheveux, WC, télévision, linge de toilette fourni et lits faits à l'arrivée avec ménage une fois dans la semaine.

-Animations des journées et des soirées.

-Espace détente et bien-être avec sauna, hammam, jacuzzi, et accès à volonté à la piscine tropicale et la patinoire de la Station.

-Encadrement par deux guides diplômés d'état montagne raquettes neige.

Non compris dans le prix du séjour :

-Le covoiturage aller et retour et éventuellement sur place sont sous votre responsabilités, à voir avec les chauffeurs des voitures

-Les boissons personnelles

-Les pourboires

-L'assurance annulation et rapatriement facultative, qui est » de 37 € «

-D'une manière générale tout ce qui n'est pas indiqué comme « compris »

-**Pré-inscriptions** : Auprès de l'animateur à compter du » 15 septembre 2024 » après la mise sur le site des Randonneurs d'Étiolles, et information par mail aux adhérents, aucun acompte ne sera accepté avant la validation du séjour par la FFRP et l'agrément tourisme.

Inscriptions : Du 20 septembre 2024 au 20 octobre 2024

Inscription définitive, après accord du séjour par la FF randonnée et de l'agrément tourisme, et après accord de l'animateur et après réception d'un premier acompte.

Vous aurez aussi la possibilité de souscrire, lors de l'inscription définitive aux assurances individuelles facultatives qui est de 37 € au moyen du bulletin de souscription assurances, joint avec le bulletin d'inscription du séjour à notre envoi.

Paielements :

1^{er} acompte qui est de 252 € à l'inscription « entre le 20 septembre et le 20 octobre 2024, primes d'assurance (facultatives) lors de l'inscription, qui est : De 37 €

Le solde du séjour avant le 20 décembre 2024 qui est **de 504 €**

Avant le départ, possibilité d'annuler son inscription selon les conditions ci-dessous ou de se faire remplacer. Les primes des assurances souscrites et les contributions EIT et UEIT seront systématiquement dues.

Tous ces règlements doivent être faits par chèque bancaire à l'ordre des randonneurs d'Etiolles

Ou bien par virement

Adresse du trésorier : Charpies Claude 50 rue de Robinson 91100 Corbeil-Essonnes

Dispositions concernant les déplacements.

Voir avec l'animateur pour se regrouper, par affinité, pour viser à constituer des équipages de 3 à 4 personnes par véhicule. Déplacement d'environ 660 km aller et 660 km retour et voir sur place avec les deux navettes du Village Club du soleil.

Chaque équipage constitué gèrera la contribution de chacun au frais du déplacement. (Trajet A-R et éventuellement sur place)

Frais de résolution ou d'annulation de l'inscription :

Le participant peut annuler son séjour à tout moment aux conditions financières suivante :

-Annulation faite avant le » 20 octobre 2024, restitution des sommes versées ».

-Annulation faite entre le » 21 octobre 2024 et le 19 décembre 2024, restitution des sommes versées dans la limite des frais engagés ».

-Annulation postérieure au » 20 décembre 2024, retenue de 100% du montant total du séjour, dans la limite des frais engagée ».

-Sauf si annulation grave sur justificatif et prise de l'assurance annulation qui est : **De 37 €**

-**Cession du Séjour** : Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FF Randonnée valide ou d'un Pass-Rando-Découverte valide. Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les contributions EIT et UEIT ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites resteront acquises à la structure organisatrice. Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription en double exemplaire et s'acquitter sans délai du montant du séjour, des contributions EIT et UEIT et éventuellement de primes d'assurances facultatives Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables sur le site de l'association vous pouvez y accéder en appuyant sur la touche Ctrl et en cliquant sur le lien suivant : <https://www.lesrandonneursdetiolles.fr/voyages-et-sejours/>

Pour tous renseignements et pré-inscriptions, voir avec Louis par téléphone ou SMS au 06 09 22 14 80

Et par mail : bagneres65@yahoo.fr